ELECTRICIEN ECO-RESPONSABLE

EN MA QUALITÉ D'ÉLECTRICIEN "ÉCO-RESPONSABLE"

J'AGIS !

Mes éco-missions :

1- **Informer mes clients** de l'intérêt que présente le recyclage des équipements électriques pour la protection de l'environnement.

2- **Répercuter à l'identique** et de façon visible **l'éco-contribution** des lampes à mes clients.

3- Proposer à mes clients de **reprendre leurs équipements électriques** usagés.

4- Remettre à mes clients un **certificat de collecte sélective** attestant que leurs équipements électriques seront recyclés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

5- Remettre les équipements électriques collectés à la **filière Récylum***.

JE REPRENDS LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES DE MES CLIENTS POUR LES RECYCLER

* Éco-organisme :
- Agréé par arrêté ministériel pour la collecte et le recyclage des lampes et tubes fluorescents usagés (financement par l'éco-contribution).
- Mandaté et financé par des producteurs pour la collecte et le recyclage de certains DEEE Pro (voir liste sur www.recylum.com).

récylum
ÉCO-ORGANISME À BUT NON LUCRATIF

Posterscope - RCS Paris B 482 323 946 - AFF0511EER03 - Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales